

Publiée le 16.11.2023

Envoyé en préfecture le 16/11/2023
Reçu en préfecture le 16/11/2023
Publié le
ID : 014-200065589-20231109-2023_145-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Frénoville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCOQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (arrivée à 19h12), M. Stéphane CASTEL (arrivé à 19h12), Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER (arrivé à 19h12), Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Eric DUVAL (pouvoir à Michel CRUCHON), Laurent DECLERCK, William HERFORT et Mme Patricia LECOMTE.

Secrétaire de séance : M. Stéphane AMILCAR

Date de convocation :
31.10.2023
Date d'affichage
31.10.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 33
Titulaires 31
Suppléants 2
Pouvoirs 2
Votants 35
19h12 Arrivée titulaires +3
Votants 38

Quorum 20

Délibération n° 2023 / 145

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 28 septembre 2023

Il convient d'approuver le procès-verbal du conseil communautaire de Val ès dunes du 28 septembre 2023.

19h12 : Arrivée de Coralie ARRUEGO, Stéphane CASTEL et Alexandre PIGEONNIER

Les remarques éventuelles sont annexées au PV du Conseil du 28 septembre 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 2 abstentions :

↳ Approuve le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Stéphane AMILCAR

Le Président,
Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr